

L'AMI pour accompagner l'émergence de projets d'aménagement



MARDI
02
juillet
2019

AIX-EN-PROVENCE

Amphi des 13-vents

Journée technique d'échanges organisée par le Cerema Méditerranée
avec la participation des différents partenaires.



CONTEXTE ET ENJEUX

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est un dispositif autour duquel se sont associés l'État, la Région, l'Établissement public foncier, les Agences d'urbanisme et le Cerema, avec pour objectif de favoriser l'émergence de projet d'aménagement en réponse à des enjeux identifiés.

Trois AMI lancés entre 2015 et 2017 ont mis à l'honneur les thèmes des quartiers de gare, de la stratégie foncière et des quartiers durables. Ils permettent aux collectivités lauréates de bénéficier d'un accompagnement technique et financier. L'objectif est de renforcer les nécessaires réflexions pré-opérationnelles de leurs projets respectifs pour contribuer à l'émergence de projets d'aménagement durable et intégré.

Dans l'optique d'une reconduction du dispositif d'AMI, il est important aujourd'hui d'en partager les retours. Qu'apporte l'AMI ? En quoi est-il un facilitateur de projets d'aménagement vertueux ? Comment l'améliorer ?



OBJECTIFS

Cette journée sera l'occasion d'échanger sur les enseignements des AMI et d'apporter des éléments méthodologiques et techniques au travers d'ateliers. Ces ateliers seront enrichis par des témoignages de collectivités lauréates et par des interventions d'experts.



PUBLIC

Cette journée s'adresse aux collectivités lauréates des trois AMI Quartiers de Gare, Stratégie Foncière et Quartiers Durables ainsi qu'à tous les EPCI de la région.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne * en cliquant sur le lien ci-dessous :
<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php/132369?lang=fr>

Date limite : 26 juin 2019

* Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé uniquement par courrier à l'attention du Service Communication (adresse page 4).

Si nous ne recevons pas le chèque avant la date limite, nous ne pourrons pas valider l'inscription au déjeuner servi à table.



PROGRAMME

- 09h30** **Accueil - café**
- 10h00** **Ouverture de la journée**
Gaelle BERTHAUD - Directrice territoriale Méditerranée du Cerema
Corinne TOURASSE - Directrice DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Christophe BERTRAND - Directeur Général Adjoint Aménagement du Territoire et Développement Durable de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- L'animation de la journée sera assurée par Pascal VIVIER - Cerema Méditerranée
- 10h20** **Les Appels à Manifestation d'Intérêt, démarches pour aider à l'émergence de projet intégrés et renouveler les pratiques**
Retours sur le contenu, les objectifs et les attendus portés par les Appels à Manifestation d'Intérêt
- 11h00** **Témoignages et retours d'expériences de porteurs de projets**
Marion EYSSETTE - CC Pays d'Apt Luberon
Anne FORISSIER - Commune de Saint-Cyr-sur-Mer et Cécile MEZGER - AUDAT
Mireille BOR - Maire de Saint-Maime et Sébastien MAUCCI - Albedo
- 12h00** **Les outils à disposition des collectivités**
* Grille d'analyse du cahier des charges - Ingrid HAUTEFEUILLE - AURAV
* Fiche d'identité foncière - Jean-François BERTRAND - EPF PACA
* UrbanSimul et DV3F - Christine GRIMAL - Cerema
- 13h00** **Déjeuner ***
- 14h15** **Rôle, plus-value et limites des Appels à Manifestation d'Intérêt : l'AMI comme catalyseur de stratégies territoriales**
Partage d'expériences et expression des attentes des collectivités lors d'ateliers (deux ateliers au choix)
- Passer d'une logique d'opportunité à une logique d'anticipation : stratégie et portage foncier
Benoît ROUSTANG et Simon GALLES - SCoT Gapençais
Jérôme DUBOIS et Bruno AGOSTINI - DVLA
Patrick GARIBBO - AUPA
Jean-François BERTRAND - EPF PACA
 - Faciliter le dialogue avec les acteurs du projet : comment intégrer la mobilité au projet ?
Lucie GIARD - Commune d'Avignon
Sarah PEREIRA - CC du Pays Réuni d'Orange
Ingrid HAUTEFEUILLE - AURAV
Cécile MEZGER - AUDAT
 - De l'intention à la structuration du projet : programmation en milieu urbain
Gilles GAVEAU - CC Pays de Grasse
Marianne ROUGE - STOA
Tristan RUIZ - Adéquation
 - De l'intention à la structuration du projet : programmation en milieu rural
Michel JACOD - CC Haute Provence
Brigitte MOYA - Maire d'Aubenas-les-Alpes
Tristan RUIZ - Adéquation
Pierre-Charles MARAIS - Regain
- 16h15** **Synthèse et clôture de la journée**



INFORMATIONS

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents

Pôle d'activités d'Aix-en-Provence

30 avenue Albert Einstein

CS 70499

13593 Aix-en-Provence Cedex 3



Modalités d'inscription (Service communication)

blandine.donadieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17

marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

Renseignements techniques

emilie.perret@cerema.fr - Tel : 04.42.24.83.85

lea.pfister@cerema.fr - Tel : 04.42.24.76.32



COMMENT VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

Plan d'accès page suivante



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels -2-centre.htm>



PLAN D'ACCÈS

